



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park tenue le 22 novembre 2021, à 19 h 30, au bureau de l'arrondissement de Greenfield Park, 156, boulevard Churchill, Longueuil, sous la présidence de M. Sylvain Joly.

Présences :

Sylvain Joly
Eric Normandin
Susan Rasmussen

Autre présence :

Carole Leroux, chef de service, greffe et assistante-greffière

1. OUVERTURE

GP-211122-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

GP-211122-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Éric Normandin, appuyé par Mme Susan Rasmussen d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-211122-1.3

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil et, durant laquelle, la secrétaire de l'arrondissement lit les questions des citoyens qui ont été reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant, pour la présente séance.

À 20h00, M. Éric Normandin propose de prolonger la période de questions du public. Cette proposition est appuyée par Mme Susan Rasmussen et adoptée unanimement.

GP-211122-1.4

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK TENUE LE 4 OCTOBRE 2021

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park tenue le 4 octobre 2021 à 19 h 30, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION

GP-211122-2.1

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK POUR L'ANNÉE 2022 (SD-2021-2508)

Il est proposé d'établir le calendrier 2022 des séances ordinaires du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park, à compter de 19 h 30, aux jours suivants :

10 janvier;
8 février;
7 mars;
4 avril;
2 mai;
6 juin;
4 juillet;
15 août;
12 septembre;
3 octobre;
8 novembre;
5 décembre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-211122-2.2

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (SD-2021-1787)

Il est proposé de nommer les membres du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Greenfield Park :

1° Membres élus :

- M. Sylvain Joly, membre élu, à titre de président du comité;
- Mme Susan Rasmussen, membre élu, à titre de vice-président du comité;

2° Membres citoyens :

- M. Éric Thibodeau
- Mme Jenny Desjardins
- Mme Suzanne Aubry
- M. Franco Bergamin

3° Mme Stéphanie Morin, conseillère en urbanisme, à titre de secrétaire du comité;

4° M. Stéphane Dutil, chef de division soutien aux comités consultatifs d'urbanisme et au conseil local du patrimoine, à titre de personne-ressource.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-211122-2.3

REPLACEMENT DE LA CONSULTATION DES CITOYENS, SÉANCE TENANTE, PAR UNE CONSULTATION ÉCRITE DE 15 JOURS PRÉCÉDANT L'ADOPTION D'UNE DÉROGATION MINEURE ANNONCÉE AU PRÉALABLE PAR UN AVIS PUBLIC

Il est proposé de remplacer la consultation des citoyens, séance tenante, par une consultation écrite, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public pour la dérogation mineure suivante :

- Octroi d'une dérogation mineure au *Règlement de zonage 728* pour le bâtiment situé au 455, rue Fairfield.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-211122-2.4

RECONNAISSANCE ET ACCRÉDITATION DE L'ORGANISME ARTHRITE RIVE-SUD (SD-2021-3268)

Il est proposé :

- 1° de reconnaître et d'accréditer l'organisme Arthrite Rive-Sud;
- 2° d'autoriser la Direction de la culture, du loisir et du développement social à fournir à l'organisme le soutien et les services en conséquence, selon les procédures administratives en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-211122-2.5

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 7 SEPTEMBRE 2021 (SD-2021-3153)

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 7 septembre 2021.

GP-211122-2.6

DÉPÔT DE LA RÉOLUTION DU COMITÉ EXÉCUTIF CONCERNANT LA PLACE GREENFIELD PARK (SD-2021-3384)

Il est procédé au dépôt de la résolution CE-211027-2.2 du comité exécutif du 27 octobre 2021 - Dépôt de la résolution GP-211004-2.2 intitulée Demande au comité exécutif concernant la Place Greenfield Park.

3. COMMUNICATIONS

4. FINANCES

GP-211122-4.1

DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'EXERCICE DES POUVOIRS DE DÉPENSER DÉLÉGUÉS À CERTAINS FONCTIONNAIRES (SD-2021-2923)

Il est procédé au dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs de dépenser délégués à certains fonctionnaires, pour la période du 30 août 2021 au 19 septembre 2021.

5. RESSOURCES HUMAINES

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

7. BIENS IMMOBILIERS

8. RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

GP-211122-8.1

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT GP-2003-03 REFONDANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 696 ET SES AMENDEMENTS, AFIN D'ENCADRER LA RECONSTRUCTION À LA SUITE DE LA DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT (SD-2021-3449)

M. Éric Normandin donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le *Règlement GP-2003-03 refondant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et abrogeant le règlement numéro 696 et ses amendements*, afin d'encadrer la reconstruction à la suite de la démolition d'un bâtiment, sera présenté.

GP-211122-8.2

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT GP-2021-146 MODIFIANT LE RÈGLEMENT GP-2003-03 REFONDANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 696 ET SES AMENDEMENTS, AFIN D'ENCADRER LA RECONSTRUCTION À LA SUITE DE LA DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT

Il est proposé :

1° d'adopter le projet de Règlement GP-2021-146 modifiant le Règlement GP-2003-03 refondant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et abrogeant le règlement numéro 696 et ses amendements, afin d'encadrer la reconstruction à la suite de la démolition d'un bâtiment;

2° de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date de l'assemblée publique de consultation;

3° de décréter que l'assemblée publique de consultation relative à ce projet de règlement se déroule par consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par avis public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

GP-211122-10.1

APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE RELATIF À L'AGRANDISSEMENT DE L'HABITATION UNIFAMILIALE DE STRUCTURE ISOLÉE SITUÉE AU 162, CHEMIN SAINT-CHARLES (SD-2021-3136)

Il est proposé :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement de l'habitation unifamiliale de structure isolée située au 162, chemin Saint-Charles, selon le rapport et les plans présentés au comité consultatif d'urbanisme le 7 octobre 2021 et avec la suggestion du comité consultatif d'urbanisme que l'ensemble des 3 toitures de l'agrandissement soient à 2 versants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-211122-10.2

APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE RELATIF À LA PLANTATION DE 3 ARBRES À GRAND DÉPLOIEMENT ET AU REMPLACEMENT D'UNE ENSEIGNE DÉTACHÉE EN MARGE AVANT D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL DE STRUCTURE ISOLÉE SITUÉ AU 310, RUE LAWRENCE (SD-2021-3133)

Il est proposé :

1° d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la plantation de 3 arbres à grand déploiement et au remplacement d'une enseigne détachée en marge avant d'un bâtiment commercial de structure isolée situé au 310, rue Lawrence, selon le rapport et les plans présentés au comité consultatif d'urbanisme le 7 octobre 2021.

2° d'exiger, comme condition préalable à la délivrance du permis de construction, le dépôt d'une lettre de garantie monétaire irrévocable d'un montant de 1 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-211122-10.3**APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE RELATIF À LA RÉFECTION DES FAÇADES ET À L'INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE MURALE AU BÂTIMENT SITUÉ AU 60, BOULEVARD CHURCHILL, AINSI QU'À LA PEINTURE DU REVÊTEMENT MÉTALLIQUE SUR LA FAÇADE AVANT DU BÂTIMENT SITUÉ AU 58, BOULEVARD CHURCHILL (SD-2021-3137)**

Il est proposé :

1° d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la réfection des façades et à l'installation d'une enseigne murale au bâtiment situé au 60, boulevard Churchill, ainsi qu'à la peinture du revêtement métallique sur la façade avant au bâtiment situé au 58, boulevard Churchill, selon le rapport et les plans présentés au comité consultatif d'urbanisme le 7 octobre 2021 et modifié à la demande du comité consultatif d'urbanisme de la façon suivante :

- 2 arbres à grand déploiement doivent être plantés en marge avant, soit 1 devant le 58, boulevard Churchill ainsi que 1 devant le 60, boulevard Churchill.

2° d'exiger, comme condition préalable à la délivrance du permis de construction, le dépôt d'une lettre de garantie monétaire irrévocable d'un montant de 750,00\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AFFAIRES DIVERSES**12. CLÔTURE****GP-211122-12.1****PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil de l'arrondissement interviennent à tour de rôle.

GP-211122-12.2**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé de lever la séance, il est 20h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La secrétaire de
l'arrondissement,

Sylvain Joly

Carole Leroux